

*Pôle communication*  
Tél. : 24 66 40

Vendredi 13 mai 2016

## INFO PRESSE

### **Bourses avec affectation spéciale : les inscriptions sont ouvertes**

**La campagne d'inscription pour les bourses avec affectation spéciale (BAS) octroyées par le gouvernement est ouverte. Sont concernés les candidats qui suivent des études supérieures en Métropole, dans une spécialité non enseignée en Nouvelle-Calédonie et qui souhaitent accéder à la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 6 juin.**

Les bourses avec affectation spéciale (BAS) sont accessibles tant aux bacheliers débutant leurs études supérieures qu'aux étudiants déjà engagés dans un cycle de formation. Ce dispositif d'aide répond à des besoins exprimés annuellement par la fonction publique de la Nouvelle-Calédonie. Il ouvre des possibilités de carrière dans les services publics.

#### **Conditions d'attribution**

Le candidat doit avant tout remplir les conditions requises par la réglementation pour l'accès à la fonction publique.

Il doit ensuite réunir les trois conditions suivantes :

- la spécialité étudiée doit permettre l'accès sur titre ou par concours aux catégories A (bac +3) ou B (bac +2) de la fonction publique ;
- le candidat s'engage à servir pendant 10 ans la fonction publique ;
- le diplôme délivré doit être inscrit au plan d'attribution publié annuellement par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Le diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale, le diplôme d'ingénieur hydrologue ou le master droit des assurances y sont par exemple inscrits pour l'année scolaire 2016-2017.

Les informations et les documents nécessaires à la constitution du dossier sont disponibles :

- à l'accueil de la DRHFPNC (Immeuble Jacques-Iékawé – 18 avenue Paul Doumer – Nouméa. Tél. : 25 61 33 ou 25 61 64 ;
- en téléchargement sur le site de la DRHFPNC : [www.drhfpnc.gouv.nc](http://www.drhfpnc.gouv.nc)

Le dossier peut être :

- déposé au service du développement des ressources humaines de la DRHFPNC (5<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Jacques-Iékawé, bureau n° 508) jusqu'au **lundi 6 juin à 16 heures.**
- envoyé par voie postale (cachet de la poste faisant foi) à la DRHFPNC - BP M2 - 98849 Nouméa Cedex jusqu'au **lundi 6 juin.**

## Les diplômes concernés par les BAS

- diplôme universitaire de technologie (DUT) génie biologique option analyses biologiques et biochimiques ou brevet de technicien supérieur bio-analyses et contrôles (BTS BIOAC) ou brevet de technicien supérieur analyses biologiques et biotechnologiques (BTS ANABIOTEC) ;
- diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale (DEMER) ;
- diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste ;
- diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;
- diplôme d'Etat de psychomotricien ;
- diplôme d'Etat de masseur kinésithérapeute ;
- certificat de capacité d'orthophoniste ;
- diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire ;
- diplôme d'Etat de docteur en médecine générale ;
- diplôme d'Etat d'assistant de service social ;
- diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ;
- diplôme d'ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile (IEEAC) ;
- diplôme d'ingénieur hydrologue (ENGEES Strasbourg ou ENSEEIHT Toulouse ou ENSE3 Grenoble) ;
- diplôme d'ingénieur spécialité bâtiment ;
- diplôme d'ingénieur spécialité travaux publics - génie civil - option routes ;
- diplôme d'ingénieur spécialité bâtiment - travaux publics ;
- master risques et environnement ou master ingénierie et management en sécurité globale appliquée ou master sciences sociales : ingénierie des risques ou master ingénieur esaiip prévention des risques, environnement ou master géographie, aménagement, environnement et développement parcours gestion des catastrophes et des risques naturels ;
- master droits des affaires et des sociétés ;
- master droit de la propriété intellectuelle ;
- master droit des assurances.